

Cont@ct
n° 14 du 1er avril 2014

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Pour un « français durable »

Le Comité directeur vient de valider la création d'un groupe de réflexion sur la défense de la langue française. Un appel à candidatures, pour la constitution de ce *think tank*, va être diffusé prochainement dans le réseau, via la *newsletter*.

Nous constatons tous les jours les dangers qu'encourt notre chère langue, y compris dans nos sphères ufolépiennes qui, pour des raisons de *merchandising*, se croient obligées d'utiliser des formules *up to date*.

Pensons-nous vraiment que notre développement doive passer par la langue de nos « chers » voisins que nous combattons farouchement sur tous les terrains de sport.

Le Baron de Coubertin, il y a plus d'un siècle, avait imposé la langue française comme langue officielle aux jeux olympiques ; aujourd'hui cette tradition est bien mise à mal ; avec difficultés et condescendance, elle survit de façon très parcellaire.

Avons-nous peur que la *move week* ou nos *spots* d'activités soient dépréciés si nous les appelons comme ils devraient l'être ?

Pensons-nous que le *kid bike* ou les *open runner* ne seraient pas attractifs si nous imaginions d'autres appellations ?

Notre marche nordique a-t-elle perdu de son attrait avec la traduction qui a été faite de son nom d'origine ?

Notre communication doit, bien évidemment, être au *top*. Elle contribue à la lisibilité et à la consolidation de notre identité ; à ce titre, doit-elle s'asservir à des *news* et des *flyers* ?

Les sportifs utilisent, depuis longtemps, les termes de Basket Ball – Football – Cross country et autres Short track, ils sont contraints de le faire, ces activités ayant été inventées par ... d'autres.

Le Coq Français a la réputation d'être fier, glorifions-nous (avec humilité) de cette fierté, ne sombrons pas dans une spirale abyssale qui nous conduirait à un *burn out so british*.

OK ? Ready to go ? Yes we can !

See you au prochain briefing !

**L'élu de service :
Georges LAVY**

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Assemblée générale nationale de Paris

11 et 12 avril 2014



N° de téléphone en cas d'urgence :



Laurence Brien 06 15 46 16 55



Laetitia Zappella 06 30 71 39 51



Cher(e)s Collègues,

Nous vous informons que Jocelyne Scozzaro, assistante du pôle vie fédérale, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} avril 2014 et ce après 42 années de service à l'UFOLEP Nationale.













POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



<p>9014B : Sac pelochon Blanc</p>  <p>Couleurs: <input type="text" value="Blanc"/></p> <p>Tailles: <input type="text" value="T.U. 15,00 € - En stock"/></p> <p>Quantité: <input type="text" value="1"/></p> <p>En stock</p> <p> Ajouter au panier</p> <p><input type="checkbox"/> Recommander l'article à un ami</p> <p> Partager sur Facebook</p>	<p>9014R : Sac pelochon Rose</p>  <p>Couleurs: <input type="text" value="Rose"/></p> <p>Tailles: <input type="text" value="T.U. 15,00 € - En stock"/></p> <p>Quantité: <input type="text" value="1"/></p> <p>En stock</p> <p> Ajouter au panier</p> <p><input type="checkbox"/> Recommander l'article à un ami</p> <p> Partager sur Facebook</p>
<p>9015N : Sac de sport simili cuir Noir</p>  <p> Partager sur Facebook</p>	<p>9015B : Sac de sport simili cuir Blanc</p>  <p> Partager sur Facebook</p>

Notre partenaire vous propose maintenant deux nouveaux modèles de sac de gymnastique AGIVA.

Justogym/AGIVA - Avenue de l'Europe - BP 99 - 59435 RONCQ

Tel : 03 20 82 67 66 - Commercial : Norbert 06 67 27 38 96 - E-mail : mailing@justogym.com

Lancement du concours photos UFOLEP « Sport et Biodiversité »



C'est le moment de sortir vos appareils photos et de profiter des beaux jours pour réaliser quelques clichés !

En effet, la 3^{ème} édition du concours photos UFOLEP est désormais ouverte !

Cette année le thème « Sport et Biodiversité » sera l'occasion de présenter l'environnement dans lequel vous aimez pratiquer vos activités physiques par exemple...

Envoyez vos réalisations par email aux adresses suivantes : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr et nvincent.laligue@ufolep.usep.fr ou en utilisant l'application Facebook "[Concours Facebook](#)" sur notre page officielle.

Cette 3^{ème} édition du concours photos souhaite mettre l'accent sur la diversité des êtres vivants et la richesse des écosystèmes.

Consciente de l'impact environnemental des activités sportives sur le milieu naturel, l'UFOLEP s'inscrit dans la Stratégie Nationale de Biodiversité. Son engagement volontaire de 3 ans vient d'être reconnu et récompensé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).

Maintenant c'est à vous de devenir acteur du développement durable et de représenter la biodiversité à travers vos photos !

Le jeu concours est ouvert à tous, y compris aux non-licenciés, jusqu'au 25 octobre 2014 (17h) avec plus de 200 € en chèques cadeau à gagner !
(cf. règlement ci-dessous).

Règlement du Concours photos UFOLEP

« Sport et Biodiversité » du 8 mars au 25 octobre 2014

Article 1 – Objet

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) Nationale dont le siège est situé 3 rue Récamier à PARIS 7^{ème} organise un concours photo intitulé «Sport et Biodiversité ».

La thématique retenue est celle de l'illustration de la préservation de la biodiversité à travers des actes concrets lors de la pratique physique et sportive de tout un chacun.

L'objectif de ce concours est de mobiliser le réseau UFOLEP, d'en valoriser par l'image les actions de mise en œuvre sur l'ensemble du territoire et de l'illustrer via les différents supports de communication.

L'objectif de ce concours est de pouvoir valoriser à travers l'image, l'engagement de l'UFOLEP dans la préservation de la biodiversité. L'activité sportive a un impact sur la biodiversité. Les sportifs pour limiter l'impact de leur pratique doivent apprendre à connaître et à comprendre la notion de biodiversité. La biodiversité s'inscrit essentiellement dans le pilier "environnement" du développement durable. L'engagement volontaire sur 3 ans de l'UFOLEP dans la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) vient d'être reconnu et récompensé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Il s'agit pour l'UFOLEP de sensibiliser et faire connaître à son réseau ce qu'est la biodiversité afin de limiter certains conflits d'usages.

En effet, l'UFOLEP de par ses pratiques interagit avec son environnement et a donc un impact sur la biodiversité. Limiter cet impact est un enjeu essentiel de la société qui doit apprendre à connaître son environnement pour mieux le préserver. Il s'agit donc d'un thème que l'UFOLEP se doit d'aborder auprès de ses adhérents. L'UFOLEP s'implique dans le développement durable depuis 2002 et s'y engage tout au long de l'année 2014 via de nombreux projets dont son concours photos annuel.

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables comme la solidarité, le faire play, la laïcité et la citoyenneté.

Article 2 – Présentation du concours

Le concours photographique «**Sport et Biodiversité**» est ouvert à tous.

Le concours débutera le 8 mars 2014 à 15h et se clôturera le 25 octobre 2014 à 17h.

Toutefois les photos prises avant le début du concours seront admises, c'est leur envoi qui doit avoir lieu entre les dates mentionnées ci-dessus.

Article 3 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (disposant d'une licence UFOLEP ou non licencié).

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Fédération Nationale UFOLEP, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non).

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées.

Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable.

Cet élément est très important ; une personne dans une foule compacte ou représentée de dos ou de très loin n'est pas considérée comme identifiable. Son autorisation n'est pas nécessaire pour publier la photo.

Article 4 – Cahier des charges

Chaque photo devra illustrer la thématique « Sport et Biodiversité » (selon une ou plusieurs de ses composantes) dans le cadre d'un projet/événement/compétition sportif, d'un mouvement ou d'un geste de situation sportive.....

Sur le cliché, peut apparaître une partie ou la totalité du corps en mouvement.

Ce cliché doit être original, authentique et dans le cas contraire, l'auteur sera poursuivi pour plagiat.

Si une personne est identifiable sur la photo, s'il s'agit de vous, d'un membre mineur de votre famille ou d'une personne de votre entourage, vous certifiez que vous autorisez expressément l'UFOLEP et **tous ses ayants-droit** à fixer, reproduire, diffuser et exploiter cette image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux, ainsi qu'à diffuser cette image avec le logo de l'UFOLEP.

Réception des photos par mail à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr et nvincent.laligue@ufolep-usep.fr ou via la photothèque UFOLEP : reseau.ufolep.org/extranet/phototheque.asp ou via facebook.

La date de réception du mail fera foi. Mentionner dans l'objet du message : « Concours Photo **Sport et Biodiversité** ».

Photo par mail : au format numérique (JPEG) haute définition/résolution, mentionnant votre nom, prénom et nom de la photo. La photo sera sauvegardée et envoyée comme suit :

ConcoursPhotovotrenom.jpeg

Nombre maximum de photos présentables : 3 photos par candidat.

Le texte du mail devra faire état des mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Département
- Brève description du contexte de chaque photo (lieu et date de prise de la photo, nom de l'événement s'il s'agit d'une photo prise sur un événement, en quoi illustre-t-elle le sport et la biodiversité)
- Téléphone portable
- Numéro de licence (si le candidat est licencié UFOLEP, USEP ou adhérent Ligue)

Ce concours est gratuit et n'implique aucune obligation d'achat pour les participants.

L'envoi des photos par mail induit l'acceptation du présent règlement concours photos.

Pour les participants qui ne disposent pas d'un forfait de connexion illimité - La participation au Jeu étant strictement gratuite et sans obligation d'achat, «le concours Photos Sport et Biodiversité» remboursera, sur simple demande du participant accompagnée des documents exigés, les frais de connexion au Jeu, les frais de participation, le montant des photocopies ainsi que les frais d'affranchissement inhérents aux demandes de remboursement.

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif France Télécom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0,16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement.

Les demandes de remboursement sont limitées à une (1) par foyer (même nom, même adresse) et par mois.

La demande de remboursement doit être faite dans un délai maximal de 60 (soixante) jours après la participation pour laquelle le participant demande le remboursement des frais, le cachet de la poste faisant foi.

Le remboursement des frais se fera dans un délai de soixante jours (60), suivant la réception de la demande de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice à l'adresse suivante : 3 rue Récamier PARIS 7^{ème}.

Pour obtenir le remboursement de ses frais, le participant doit adresser une demande écrite contenant les éléments suivants :

- Nom, prénom, e-mail du participant,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB),
- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF-GDF ou France Télécom),
- Une photocopie de la facture

Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit.

Les photos retenues par le jury dans un premier temps pourront être exposées dans le cadre du Salon de l'éducation 2014 organisé par la Ligue de l'enseignement du 21 au 24 novembre 2014.

La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur et le jury de l'opération.

Article 5 – Droits des photos

Le participant au concours cède gratuitement à l'organisateur, ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement (3 rue Récamier 75 341 Paris cedex 07), les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de ces photographies, pour toute exploitation non commerciale, sur tous supports électroniques (lettres électroniques, site web, réseaux sociaux...) et papiers liés à la communication (brochures, affiches...) de l'UFOLEP Nationale et de son réseau pour une durée de 20 ans.

La participation au concours implique que les auteurs s'engagent à autoriser les organisateurs à utiliser gracieusement leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces de communication.

Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de l'envoi, pour une durée de 20 ans.

Le participant déclare être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.

Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent ou dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose à l'UFOLEP Nationale. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En tout état de cause, le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Article 6 – Sélection Préalable des photos et désignation des photos gagnantes

A. La « sélection préalable » des photos sera opérée de deux façons :

- 1) Sélection par les organisateurs, basée sur des critères de qualité et de correspondance à la thématique du concours uniquement : cette phase durera jusqu'au 25 octobre 2014.
- 2) Sélection par vote sur réseaux sociaux : le nombre de « likes » sur chaque photo sera le critère déterminant, calculé et arrêté à la date du 25 octobre 2014 à 17 h.

B. La sélection des photos gagnantes sera faite de la façon suivante :

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury.

L'analyse des photos retenues lors de la « sélection préalable » sera faite par un jury composé :




- de la responsable communication de l'UFOLEP,
- de la responsable développement durable de l'UFOLEP,
- d'un représentant du Ministère,
- de 2 à 3 responsables associatifs travaillant sur « **Sport et Biodiversité**»,
- d'un représentant de l'association internationale du Sport pour Tous : l'ISCA (International Sport and Culture Association)
- d'un représentant de la Ligue de l'enseignement,

Le jury de sélection choisira, parmi les photos retenues :

- Les trois participants vainqueurs du concours photos
- les 10 meilleurs clichés, qui serviront de base à la prochaine exposition de l'UFOLEP,
- les 50 meilleurs clichés qui permettront la publication d'un livre-photo visant à illustrer les actions de terrain autour de l'Identité de l'UFOLEP.

Article 7 – Récompenses

3 gagnants seront désignés pour recevoir un bon d'achat dans une enseigne de vente d'articles de sport :

-  1er prix : 1 bon d'achat de 150 euros
-  2^{ème} prix : 1 bon d'achat de 100 euros
-  3^{ème} prix : 1 bon d'achat de 80 euros

Les noms des gagnants seront communiqués à l'issue du Salon de l'éducation courant décembre 2014 (via les lettres électroniques, EJ et par mail). Leur présence ne sera pas exigée pour prétendre à recevoir leur prix. Les gagnants ne pourront pas demander de recevoir la contrepartie de leurs lots en espèce.

Les lots ne sont ni transmissibles ni interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange de lots sont strictement interdits.

Article 8 – Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne seraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos.

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.
Les organisateurs prendront le plus grand soin des tirages, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol.

Article 9 : Dépôt du règlement

Le règlement est déposé en l'Etude de Maître Renaud DIEBOLD, Huissier de justice associé, SCP SIBRAN/CHEENNE/DIEBOLD/SIBRAN-VUILLEMIN, 7 avenue verdier – BP107 – 92124 Montrouge Cedex

Le règlement complet du Jeu peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre au tarif lent en vigueur remboursé sur demande).

Cette demande devra être adressée à l'adresse suivante :

UFOLEP
3 rue Récamier
75341 PARIS cedex 7

Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.

Article 10 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (prénom, nom, adresse email). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à la société organisatrice.

La revue "En Jeu"

EJ une autre idée du sport n°11 - Avril 2014

Activités physiques d'entretien : ça bouge !



Dans un monde des activités physiques d'entretien très influencé par les modes, les associations tirent leur épingle du jeu face aux grandes salles commerciales.

Mais pour fidéliser un public adepte du zapping, capable de passer fréquemment d'un club à l'autre, l'inventivité est un passage obligé.

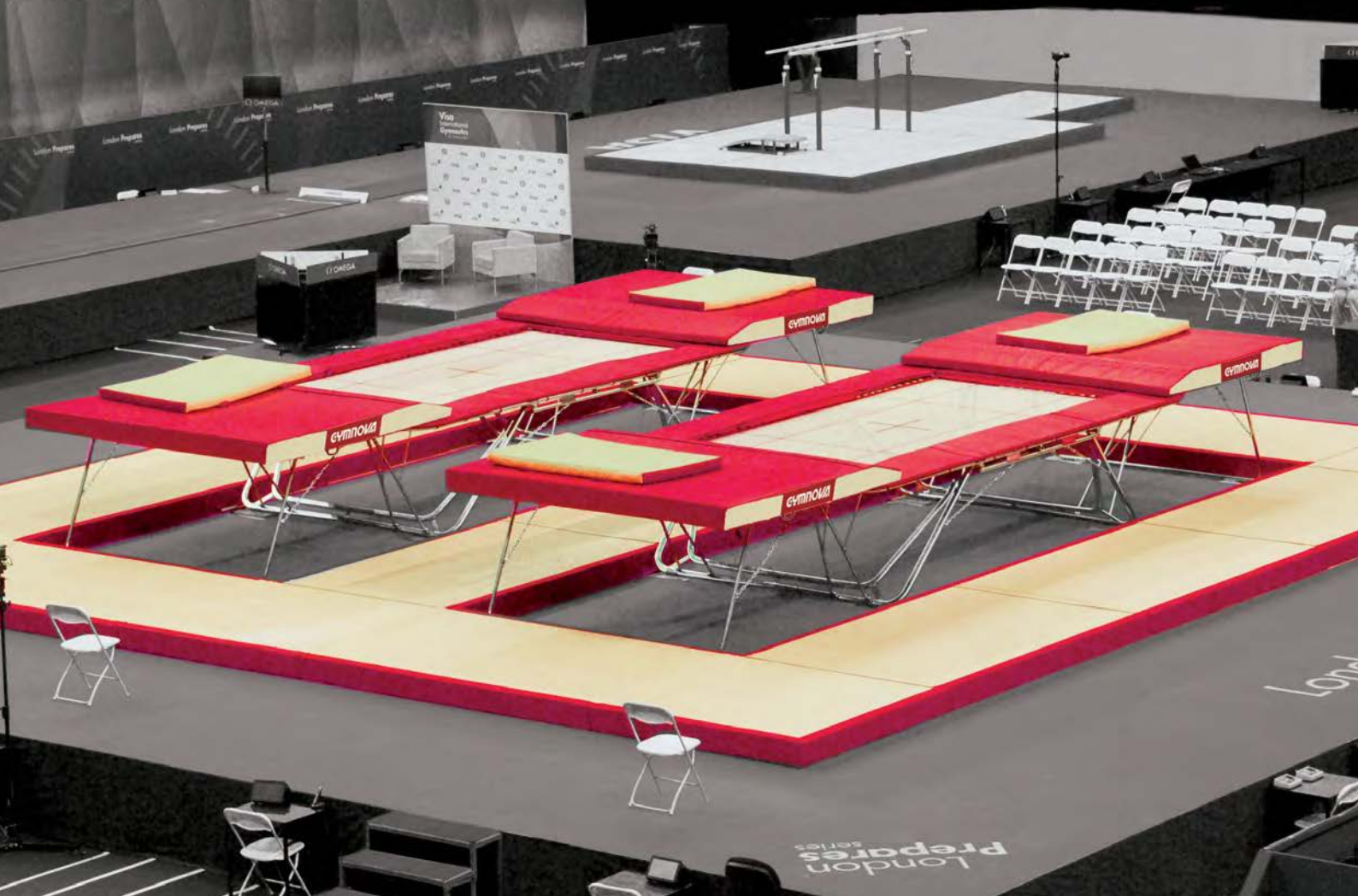
Retrouvez ce numéro en version numérique en cliquant sur lien suivant :

<http://enjeu-ufolep.laligue.org/brochure.asp?brochno=55>

COMPÉTITION NATIONALE GYM UFOLEP

7 & 8 JUIN 2014

15 % de remise* sur le matériel GYMNOVA



GYMNOVA

A l'occasion de la Compétition Nationale GYM UFOLEP qui se déroulera du 7 au 8 juin à Vendôme, la société GYMNOVA vous fait bénéficier d'une remise exceptionnelle sur deux trampolines de compétition complet Réf. 5270 homologués FIG (toile 5x4).

8 611,86 € TTC (7 176,55 € HT) au lieu de 10 131,60 € TTC (8 443 € HT)

Vous avez jusqu'au 1^{er} mai pour en profiter !

Pour tout renseignement et réservation, merci de nous contacter par téléphone au **04.91.87.51.20** ou par email : **info@gymnova.com**

* Matériel d'occasion utilisé lors des Compétitions Nationales GYM UFOLEP.

Coût du transport en sus sur devis, nous contacter.

Offre valable uniquement du 20 janvier au 1er mai 2014 sous réserve de disponibilité des stocks.

GYMNOVA

La passion de la gymnastique

PRET PLATEAU SIMPLIFIE



Présentation :

Ce type de partenariat doit permettre:

- Au comité concerné d'assurer l'organisation des compétitions sur leur région/zone
- De limiter les coûts liés aux prêts de matériel pour les clubs organisateurs
- D'équiper les clubs avec du matériel d'occasion en fin de saison.

Eléments financiers :

Ex du comité de Bretagne : ce dernier répartit les dépenses liées au plateau entre tous les utilisateurs concernés :

- Pour un club FFG breton le coût du prêt est de 600 euros + le transport négocié avec le transporteur désigné + l'assurance.
- Pour un club FFG d'une autre région le coût est de 1000 euros + frais de transport + assurance
- Pour un club d'une autre fédération, il est de 1500 euros + frais de transport + assurance.
- Coût d'un plateau simplifié : 92 014 € TTC

Le stockage du matériel coûte environ 1000 euros par mois au Comité auquel s'ajoutent les frais d'assurance.

Contrat : Le CR de Bretagne envoie systématiquement un contrat de prêt à chaque emprunteur. Voir contrat type ci-joint.

Il est, par expérience, grandement préférable de privilégier de ne travailler qu'avec un transporteur et de négocier avec lui que le matériel reste dans la remorque en permanence (afin d'éviter que le matériel ne soit déchargé après chaque utilisation dans un entrepôt quelconque).

Par ailleurs cela permet de conserver la remorque sur place et de recharger le matériel dès le dimanche soir et de le livrer à la date souhaitée par le club emprunteur.

Plus globalement, s'agissant d'un investissement lourd, GYMNOVA se réserve le droit de valider les candidatures des comités intéressés par ce type de partenariat.



La passion de la gymnastique

Partenariat saison 2014 entre Le Comité régional deet GYMNOVA

L'objectif :

La société GYMNOVA, sise au 45 rue Gaston de Flotte, 13012 MARSEILLE, représentée par Patrice FERRAINA, Directeur Commercial, souhaite consolider son image et sa présence sur les compétitions en s'appuyant sur les acteurs de la gymnastique capables de valoriser la performance de ses produits afin de maintenir son statut de spécialiste en équipements sportifs, gymniques et acrobatiques.

Cluses de fonctionnement et engagements régissant le partenariat :

Engagements de GYMNOVA :

- Mettre à disposition du Comité un plateau de compétition mixte simplifié suivant la liste ci-jointe d'une valeur de € TTC en début de saison pour équiper les différentes compétitions départementales, régionales, de zones, nationales ou tout autre évènement gymnique sur les départements suivants :
- Ce plateau sera mis en vente dès la première compétition auprès des clubs du secteur concerné avec une remise de 25 %. Le matériel sera disponible et devra être enlevé par les acheteurs à l'issue de la dernière compétition de la saison (fin Juin)
- Le suivi de la vente du plateau sera assuré par le Technico-commercial du secteur
- Une assistance technique sera assurée par le Technico-commercial du secteur à chaque compétition pour les opérations de montage/démontage. (Présence physique ou assistance téléphonique)

Engagements du Comité Régional :

- Prendre en charge et gérer le stockage et le transport du plateau pour chaque prêt et pendant toute la durée de la saison. Les coûts liés au stockage seront financés avec une part fixe (à déterminer) refacturée aux clubs organisateurs à chaque prêt. Les coûts de transport seront eux facturés aux frais réels aux clubs organisateurs à chaque prêt.
- Gérer les prêts aux différents clubs en s'appuyant sur un contrat de prêt type (Vous trouverez ci-joint un exemple de contrat type)
- Désigner un responsable « matériel » qui sera en charge des opérations de déchargement, montage/démontage et rechargement/stockage.
- Assurer l'ensemble du plateau pendant toute la durée de la saison



La passion de la gymnastique

- Laisser la possibilité à des clubs non affiliés à la FFG ou en dehors du secteur géographique du comité de bénéficier du prêt du plateau à des conditions financières qui seront validées en commun accord avec GYMNOVA
- Assurer la promotion de l'opération de vente du plateau auprès de ses clubs affiliés grâce à un e-mailing mensuel et par une communication orale et écrite sur chaque compétition équipée avec le plateau pour assurer la vente totale du plateau à l'issue de la saison.
- Véhiculer l'image de GYMNOVA au travers des documents supports utilisés par le Comité Régional en faisant paraître les derniers logos et visuels de la marque
- Accueillir un stand permanent GYMNOVA sur les sites gymniques lors des manifestations
- Etablir un lien entre le site Internet du Comité Régional vers le site Internet de GYMNOVA
- Garantir gratuitement une insertion publicitaire à GYMNOVA dans le bulletin régional

Durée :

La présente convention prend effet à la date de sa signature, soit leet est établie pour une période de 1 an, sauf dénonciation par l'une ou par l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé réception.

Clauses résolutoires :

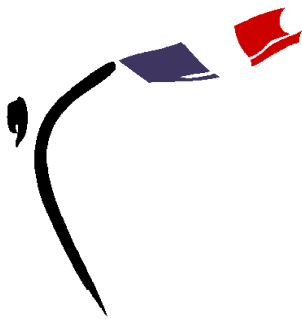
A défaut du respect de l'une ou de l'autre des deux parties, et à défaut d'y avoir remédié dans un délai raisonnable à dater de la mise en demeure faite sous forme de lettre recommandée avec accusé de réception, la présente convention sera résolue de plein droit, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité judiciaire et sans qu'aucune indemnité ne puisse être demandée ou versée.

Fait à Marseille le :

our GYMNOVA :
Monsieur Patrice FERRAINA
Directeur commercial

Pour le Comité
Monsieur/Madame
Président Régional¹

¹ Ajouter la mention « lu et approuvé » et signer.



Fédération Française de Gymnastique
COMITE REGIONAL DE GYMNASTIQUE

CONTRAT DE LOCATION DE MATÉRIEL

GYMNOVA

Entre le **COMITE DE**

et,

Le **club** : _____, représenté par **M**.....

à l'occasion de la manifestation désignée ci-dessous :

Type de compétition :

Date : du _____ au _____

Lieu :

Il a été convenu ce qui suit :

OBLIGATIONS ORGANISATEUR :

ARTICLE 1 - RECEPTION, STOCKAGE, MONTAGE, STATIONNEMENT DU CAMION, DEMONTAGE ET REEXPEDITION DU MATERIEL :

Ces opérations sont entièrement à la charge de l'organisateur.

Même en cas de présence de techniciens de GYMNOVA, l'organisateur devra désigner deux responsables pour toutes les opérations de déchargement, montage, démontage et rechargement du matériel.

L'organisateur et/ou les responsables du matériel devront effectuer une pré visite du site de compétition, avec le Technico-commercial GYMNOVA du secteur, un mois avant la compétition afin de préparer leur intervention.

Ces responsables devront faire un état du matériel après montage du plateau et un état du matériel avant démontage et rechargement du plateau avec le responsable GYMNOVA.

La liste du matériel fourni, ci-jointe, servira de base à ces deux états des lieux. Les observations pourront y être notées.

L'organisateur s'engage à mettre à disposition un jeu d'outils nécessaire au montage et au démontage du matériel. (Jeu complets de clefs Allen, clefs plates, douilles + cliquet, un maillet, clef à molette...)

L'organisateur s'engage à fournir lors du déchargement et du rechargement un chariot élévateur de type « **Fenwick** ».

Il sera alors établi *des horaires de montage et de démontage* du matériel avec un minimum de 20 personnes adultes.

L'organisateur s'engage à réexpédier le matériel dans les emballages d'origine, à signaler toute détérioration et avoir recours à une assurance car : **l'organisateur est responsable en cas de vol, perte ou détérioration.**

Nature du matériel prêté : liste ci-jointe

Valeur : **92 014 € TTC**

ARTICLE 2 - HEBERGEMENT :

L'hébergement et les repas du responsable GYMNOVA présent sur la manifestation seront à la charge de l'organisateur. Le personnel GYMNOVA (Technico-commercial) sera logé dans une chambre individuelle.

ARTICLE 3 - PUBLICITE :

L'organisateur réservera à GYMNOVA, à titre gracieux :

- Une annonce publicitaire dans le programme
- Des emplacements gratuits dans la salle de compétition pour affichage publicitaire
- Un emplacement destiné à l'installation d'un stand d'information et de vente (environ 6 m²) avec une table et trois chaises.

Pour ces points, la présence d'une Société concurrente de GYMNOVA ne peut être envisagée sans accord préalable de notre part. Le non respect de cette clause pourra entraîner le retrait immédiat du matériel prêté.

ARTICLE 4 - TRANSPORT DU MATERIEL :

Il est **obligatoire** d'utiliser le transporteur « », le matériel étant stocké chez eux.

Afin de gérer le transport, merci de prendre contact directement avec..... au ou par mail :

Le coût du stockage reste à la charge du Comité

Le coût du transport est à la charge de l'organisateur.

ARTICLE 5 - IMPLANTATION :

L'organisateur devra joindre à ce contrat un plan d'implantation coté du matériel dans la salle, la copie de l'assurance du matériel et fournir au transporteur un plan d'accès pour le camion.

Les agrès viendront se fixer sur des ancrages répondant aux normes F.I.G.

LOCATION :

Tarification

<i>Compétitions Régionales et Départementales</i>	600.00 €
<i>Compétitions Zone sur région....</i>	700.00 €
<i>Compétitions Zone Hors région</i>	1 000.00 €
<i>Autres manif sur Zone....</i>	1 200.00 €
<i>Autres manif hors Zone.....</i>	1 500.00 €-
<i>Autres hors FFG</i>	1 600.00 €

A, le

A

le

Le/la Président(e) Club,

La Présidente,

SIGNATURE

SIGNATURE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

A remplir par l'organisateur :

Noms des responsables du matériel :

Coordonnées téléphoniques :.....

Jour et heure de montage souhaités :.....

Jour et heure de démontage et rechargement souhaités :.....

Nombre de personnes mises à disposition par l'organisateur : 20 PERSONNES MINIMUM

Jours et horaires de la compétition :.....

Adresse de livraison :

.....

.....

.....

Accès (plan d'accès) :

MATÉRIEL DISPONIBLE À LA VENTE À L'ISSUE DE LA SAISON DES COMPÉTITIONS 2013

DESIGNATION	REF	Qté disponible	PRIX TTC unit.catalogue	PRIX TTC unit. enlevé sur place
Piste d'élan compétition 25 x 1 m - épaisseur 25 mm	2106	1	1 512,94 €	1 134,71 €
Table de saut pied central - FIG	3405D	1	3 239,96 €	2 429,97 €
Barres asymétriques de compétition - FIG	3210D	1	3 206,48 €	2 404,86 €
Poutre pieds standards - FIG	3610B	1	1 425,63 €	1 069,22 €
Barres parallèles de compétition - FIG	3832B	1	4 560,35 €	3 420,26 €
Portique anneaux compétition réglable en élasticité	3770C	1	3 147,87 €	2 360,90 €
Cheval arçons pieds standards - FIG	3570	1	2 679,04 €	2 009,28 €
Barres fixe haute compétition - FIG	3020	1	1 871,74 €	1 403,81 €
Tapis 200 x 200 x 20 cm - FIG	1611	1	973,54 €	730,16 €
Tapis saut 260 x 200 x 20 cm	1613	3	1 026,17 €	769,63 €
Tapis 300 x 200 x 20 cm - FIG	1617	7	1 375,40 €	1 031,55 €
Tapis 300 x 200 x 20 cm – FIG- Bavette sur longueur	1618	1	1375.40	1 031,55 €
Tapis barres parallèles 260 x 200 x 20 cm - FIG	1641	2	1 186,43 €	889,82 €
Tapis barres parallèles 260 x 200 x 20 cm - FIG	1614	2	1057.26	792.95 €
Tapis barres parallèles 210 x 200 x 20 cm - FIG	1612	2	913.74	685.31 €
Sur-tapis 400 x 200 x 10 cm - FIG	7008	2	840,79 €	630,59 €
Sur-tapis 200 x 200 x 10 cm	7005	2	444.91 €	333.68 €
Tremplin de compétition "Soft" Nova'Jump - FIG	2197	2	643,45 €	482,59 €
Tremplin de compétition "Hard" Nova'Jump - FIG	2196	2	680,52 €	510,39 €
Matelas de sortie pour table de saut 600 x 200 x 10 cm	7006	2	1 376,60 €	1 032,45 €
Tapis de réception pour poutre 300 x 200 x 20 cm - FIG	1616	2	1 355,07 €	1 016,30 €
Protection de tremplin	2115	1	319,33 €	239,50 €
Tapis "rondade" déhoussable pour saut	2117	1	161,46 €	121,10 €
Tapis de réception pour arçons 400 x 200 x 10 cm - FIG	1630	2	1 267,76 €	950,82 €
Praticable de compétition 14 x 14 m - Ep. 14,5 cm - FIG	6570	1	32 231,00 €	24 173,25 €

Les commandes seront à retourner à :

GYMNOVA -

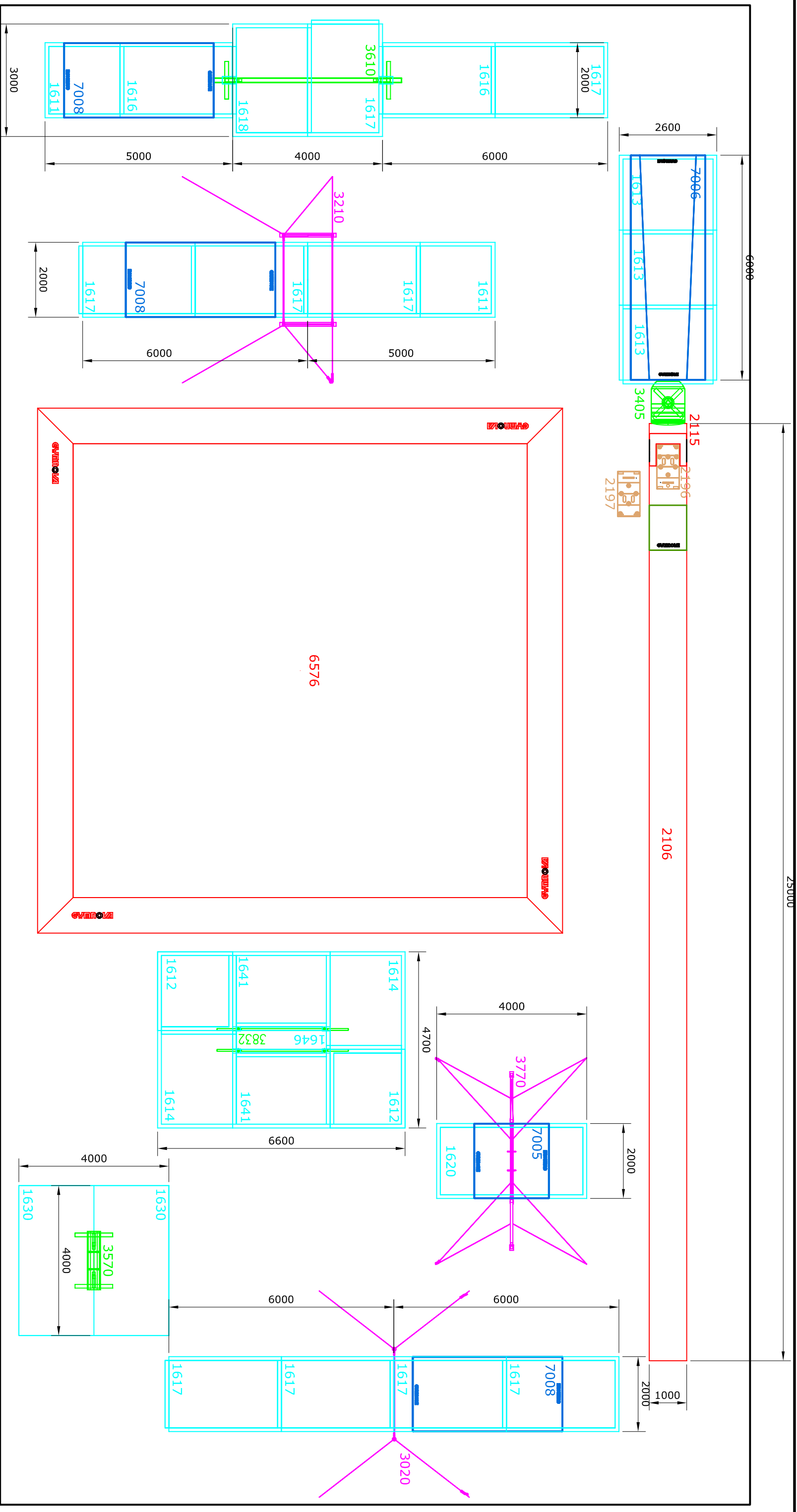
CS 30056 - 45 rue Gaston de Flotte - 13375 MARSEILLE CEDEX 12

ou par mail à l'adresse : a.boisrobert@gymnova.com

Elles seront honorées en fonction du stock disponible et de leur date de réception.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Monsieur au 06-.....



Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, de ce document, par quelque procédé que ce soit, faite sans l'autorisation de l'auteur est illicite et constitue une contrefaçon.
 La propriété intellectuelle existe du seul fait de sa création. (loi 92-957 du 1er Juillet 1992 - Art L.111-1, L.122-4 et L. 122-5 de la propriété intellectuelle et Code Pénal 6 Art. 425)

Ind	Date	Par	CM	Ch	Modifications
A	07/10/13				Ajout praticable

GYMNOVA 45 rue Gaston de Flotte BP56 13375 MARSEILLE Cedex 12 Tél : 04.91.87.51.20 / Fax : 04.91.93.86.89 E-mail : bec@gyrnova.com		MARSEILLE -13- GYMNOVA Plan d'implantation Compétition simplifiée	
Le : 26/09/2013	Ech : 1/100	G3833 IMP	Indexe A
Par : C.Mermet			Visa

Ce document est la propriété de GYMNOVA, il est confidentiel et ne peut être reproduit sans notre accord.

Liste matériel Plateau GAM/GAF simplifié compétition 2013/2014				
Réf	Désignation	qté	PV Unitaire HT	PV total HT
6570	Praticable de compétition dim 14x14m	1	26949	26949
2106	PISTE DE SAUT compétition	1	1265	1265
3405D	TABLE DE SAUT pied central	1	2709	2709
3210C	BARRES ASYMETRIQUES de compétition	1	2681	2681
3610B	POUTRE pieds standards	1	1192	1192
3832B	BARRES PARALLELES haute compétition avec rallonges lestées	1	3813	3813
3770D	PORTIQUE ANNEAUX réglable en élasticité	1	2632	2632
3570A	CHEVAL ARCONS pieds standards corps cuir	1	2240	2240
3020C	BARRE FIXE haute compétition	1	1565	1565
2196A	TREMPIN "HARD" FIG NOVAJUMP	2	569	1138
2197B	TREMPIN "SOFT" FIG NOVAJUMP	2	538	1076
2115A	TAPIS DE TREMPIN	1	267	267
2117A	TAPIS D'APPEL DE SAUT	1	135	135
1630A	TAPIS D ARCONS	2	1060	2120
1611	TAPIS DE RECEPTION 200x200x20cm	1	814	814
1613A	TAPIS DE RECEPTION 260x200x20cm	3	858	2574
1616	TAPIS SOUS POUTRE 300x200x20cm	2	685	1370
1620	TAPIS DE RECEPTION 400x200x20cm	1	1207,5	1207,5
1617	TAPIS DE RECEPTION 300x200x20cm	9	1150	10350
1618	TAPIS DE RECEPTION 300x200x20cm (Bavette Longueur)	1	1150	1150
1641	TAPIS DE BARRES PARALLELES 260x200x20cm	2	992	1984
1612	TAPIS ADDITIONNEL 210 x 200 x 20 cm (Spécifique barres //)	2	764	1528
1614	TAPIS PARALLELES 260 x 200 x 20 cm	2	884	1768
1646	TAPIS CENTRAL POUR BARRES PARALLELES	1	666	666
2920C	JEU DE PROTECTIONS DE PIEDS la paire	2	196	392
2922	PROTECTION CHAINE CHEVAL ARCONS	1	49	49
7008A	MATELAS 400x200x10cm	2	703	1406
7005	MATELAS 200 x 200 x 10 cm	2	372	744
7006A	MATELAS POUR SAUT 600x200x10cm	1	1151	1151
		TOTAL		76935,5

Soit

92015€U#



une société d' **ABEO**

GYMNOVA SIÈGE SOCIAL • 45, RUE GASTON DE FLOTTE • CS 30056 • 13375 MARSEILLE CEDEX 12
TÉL. 04 91 87 51 20 • FAX 04 91 93 86 89 • www.gymnova.com • info@gymnova.com

S.A.S au Capital de 3 094 425 € • RCS Marseille 2000 B 00408 • SIRET 395 080 138 00021 • APE 4649 Z • TVA intracommunautaire FR 45 395 080 138



21^{ème} édition des journées des chemins avec l'UFOLEP et CODEVER



L'UFOLEP s'associe au Collectif de Défense des loisirs Verts pour la 21^{ème} édition des journées des chemins qui aura lieu du samedi 5 au dimanche 13 avril 2014.

Ce rassemblement vise à sensibiliser l'opinion publique concernant la disparition des chemins et à réhabiliter l'image des pratiquants de loisirs verts.

Dans toutes les régions, les randonneurs pédestres, les vététistes, les cavaliers, les pêcheurs, les chasseurs seront donc invités à agir pour rétablir des itinéraires qui disparaissent faute d'usage ou d'entretien.

L'UFOLEP s'investit dans cette opération dont les objectifs sont multiples à l'heure où la préservation de la planète est un enjeu majeur de notre société.

En participant aux journées des chemins, les particuliers, associations, élus locaux, œuvreront à la promotion d'une attitude éco citoyenne, à la sensibilisation de l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir les chemins sous peine de les voir disparaître, à la promotion d'un partage citoyen des chemins entre les différents usagers, à la levée des préjugés sur les pratiquants de loisirs verts motorisés dont le comportement est trop souvent décrié et à la défense de la liberté de circuler sur les chemins, quel que soit le moyen de locomotion.

Ce sont autant de défis qu'il faudra relever ensemble lors de cette manifestation qui s'inscrit dans la semaine du développement durable du Ministère de l'Ecologie.

Retrouvez plus d'informations sur :

<http://bit.ly/1qdFO6z>

ou www.journeesdeschemins.fr

L'UFOLEP au salon des seniors du 3 au 6 avril 2014

Salon. des seniors

Le salon des seniors se déroulera du 3 au 6 avril 2014 au Parc des Expositions Porte de Versailles à Paris. A cette occasion l'UFOLEP sera présente sur un stand dédié aux activités et actions mises en place en direction des seniors.

En effet, l'UFOLEP s'inscrit comme acteur du « vieillir sans incapacité » et lutte contre toutes les formes d'inactivité. Elle s'associe aux actions de prévention santé et favorise le bien-être et le bien-vivre ensemble.

En plus de ce stand d'informations, l'UFOLEP organise une conférence sur le thème de « **la place de l'activité physique dans l'avancée en âge** » le jeudi 3 avril. C'est une opportunité supplémentaire pour échanger avec les visiteurs qui sont toujours très nombreux sur le salon, en effet, l'année dernière ils étaient 44 000 à s'être déplacés au Parc des Expositions.

L'UFOLEP profitera aussi de ce salon pour présenter son partenariat avec la société Fit'Colours qui accompagne la fédération de ses produits dédiés aux activités sportives.

Pour plus d'information sur le salon, contactez Laurence Nadaud en charge du Projet Senior lnadaud.laligue@ufolep-usep.org

Modifications du répertoire national



✚ Délégués départementaux :

- Indre-et-Loire : Vincent NICOLSI Tél. 02 47 66 92 11 mail : ufolep37@yahoo.fr

Opération RUBALISE BIO

**OPERATION NATIONALE SUR
LE RUBAN DE SIGNALISATION**



**Le produit indispensable à vos
animations sportives et autres
organisations.**

Bobines largeur 70 mm - longueur 250 ml

Pack de 20 bobines soit 5000 mètres	290€ ^{ht}	Soit 14,50 € ^{ht} la bobine
Pack de 30 bobines soit 7500 mètres	387 € ^{ht}	Soit 12,90€ ^{ht} la bobine
Pack de 50 bobines soit 12500 mètres	555 € ^{ht}	Soit 11,10 € ^{ht} la bobine
Pack de 100 bobines soit 25000 mètres	900 € ^{ht}	Soit 9,00 € ^{ht} la bobine
Pack de 200 bobines soit 50000 mètres	1660 € ^{ht}	Soit 8,30 € ^{ht} la bobine

**Notre service commercial est à votre disposition au 05.46.43.22.86
Si vous souhaitez être recontacté**

Coupon à nous retourner par fax au : 05.46.50.59.21 ou par courriel: contact@sippcom.com

Nom : _____ Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Email : _____

Ville : _____ Département : _____

Fief du Passage, Lot 4
43 rue Robert Gellie
17 000 La Rochelle
RCS: 429723000 00023

Téléphone : 05 46 43 22 86
Télécopie : 05 46 50 59 21
Messagerie : contact@sippcom.com



SIPP
Signalisation
Impression Textile
Protection Individuelle
Publicité et Communication

Pack de 20 bobines soit 5 000 ml à 348 € TTC (17,40 € TTC la bobine de 250 ml/6,96 € TTC les 100 ml)

Pack de 30 bobines soit 7 500 ml à 464,40 € TTC (15,48 € TTC la bobine de 250 ml/6,19 € TTC les 100 ml)

Pack de 50 bobines soit 12 500 ml à 666 € TTC (13,32 € TTC la bobine de 250 ml/5,33 € TTC les 100 ml)

Pack de 100 bobines soit 25 000 ml à 1 080 € TTC (10,80 € TTC la bobine de 250 ml/4,32 € TTC les 100 ml)

Pack de 200 bobines soit 50 000 ml à 1 992 € TTC (9,96 € TTC la bobine de 250 ml/3,98 € TTC les 100 ml)

Ces tarifs sont établis franco de port

Trophées Génération Développement Durable 2014 UFOLEP –CASALSPORT

Ensemble, l'UFOLEP et CASALSPORT s'engagent depuis plusieurs années dans une démarche durable.

Grâce aux "Trophées Génération Développement Durable", l'UFOLEP et CASALSPORT souhaitent soutenir, encourager, stimuler et récompenser les projets sport pour tous et l'esprit d'initiative au sein des comités départementaux, régionaux UFOLEP et des Associations Sportives affiliées.

Les projets doivent mettre en avant soit :

1. des valeurs humanistes, de solidarité et/ou de prise de responsabilité éco citoyenne
2. des valeurs pédagogiques et ou de développement d'une pratique sportive éco responsable en mettant l'accent sur la santé via des approches nutrition et gestion de l'eau
3. des valeurs et des organisations qui contribuent à dynamiser les territoires ruraux en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et d'attractivité de ces territoires

Cette année, en plus du dossier de participation à remplir en ligne, **une vidéo de 3 minutes** pourra être réalisée afin de présenter votre projet aux membres du jury. De façon originale, à vous de montrer en quoi votre projet devrait être récompensé par les Trophées Génération Développement Durable.

Nous avons voulu un accès facile et rapide au projet, soit en trois étapes simples :

1. Compléter le dossier 2014 décrivant le projet sur le site fédéral, rubrique communication, Trophées Génération DD ou remplir le dossier en ligne :

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/tropheesgenerationdeveloppementdurable.html>

2. Réaliser une vidéo de 3' qui accompagnera la présentation du projet et qui sera projetée lors de la tenue du jury,
3. Envoyer le dossier, **avant le 15 octobre 2014**, à l'UFOLEP, 3 rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07, à l'attention de Rosemary Paul-Chopin.

Nouveauté 2014, les projets menés dans le cadre de l'opération Move Week du 7 au 13 octobre 2013 peuvent postuler aux Trophées génération Développement Durable s'ils respectent un cahier des charges éco responsable (comme celui par exemple de l'Agenda 21 du CNOSF ou le guide UFOLEP des manifestations sportives et développement durable).



POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PROGRAMMATION 2014

JURYS NATIONAUX CQP ALS

Attention ! Tous à vos agendas !

Les dates des jurys pléniers CQP ALS, organisés au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2014 seront :

- Le mercredi 7 mai 2014
- Le jeudi 17 juillet 2014
- Le jeudi 16 octobre 2014

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

Nous vous communiquons **la dernière mise à jour** du tableau de synthèse des modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez les fiches de présentation et les liens (*au bas de la page de chaque module*) pour les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2014).

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/1FCF - Plan de formation 2014.pdf>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre **inscription ou pré-inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2014

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
N° 7	Animateurs seniors (vieillesse pathologique) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcanimateurseniorvieillessepatho.html	Animateurs seniors des comités	3-4 avril 2014 22-23 et 24 mai 2014	Paris	250 €	
N 19	Enfance - Jeunesse - Projets Éducatifs Territoriaux et rythmes scolaires http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfenfancejeunesprojetseducterritoriauxrythmescol.html	Élus et professionnels de l'UFOLEP	10 au 11.04.2014	Paris	100 €	04/04/2014
N° 11	Les outils de développement durable http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsdedeveloppementdurable.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	12.05.2014	Paris	60 €	11/04/2014
N° 6	Animateurs / référents - Petite Enfance (0-5 ans) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfformationdeformateurenfancejeunesse.html	Animateur, référents Petite enfance des comités	15-16-17 mai 2014	La Rochette (77)	100 €	11/04/2014
N° 4	Sport Sénior - projet de développement territorial http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html	Élus et professionnels des comités	Juin 2014 (2j)	À définir	100 €	16/05/2014
N° 13	"UFO MOVE" http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufodance.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP Animateurs / Éducateurs	20 au 22 juin 2014	Nîmes (30)	100 €	16/05/2014

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
N° 10	Développement durable et éco manifestation http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdvdpdurableecommanifestations.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	23.09.2014	Paris	60 €	04/07/2014
N° 14	UFOWEB (niveau 1 / niveau 2) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcufoweb.html	Animateurs / Éducateurs Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	6.10.2014 / 7.10.2014	Paris	60 €	04/07/2014
N° 15	Outils et formulaires en ligne http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsetformulairesenligne.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	13.10.2014	Paris	60 €	04/07/2014
			Déc. 2014			
N° 16	Initiation à la PAO http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcinitiationpao.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	14.10.2014	Paris		04/07/2014
N° 2	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html	Trésorier et professionnels des comités	15 et 16.10.2014	Paris	100 €	04/07/2014
N° 1	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfrecyclagemoniteursecourisme.html	Moniteurs PSC1, titulaires du BNMP5/PAE3	17.10.2014	Salbris (Centre)	60 €	04/07/2014
			5.11.2014	Val-de-Marne (94)		
			19.11.2014	Toulouse (31)		
N° 17	Levée de fonds : règles, enjeux, outils (cycle de 3 sessions - 1 ^{ère} session) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcleveedefonds.html	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Oct. 2014 (2j)	Paris	60 €	04/07/2014

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
N° 9	Stratégie d'accompagnement de l'emploi http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfstrategieaccompagnementemploi.html	Élus et professionnels des comités	Oct/Nov 2014 (2j)	Paris	100 €	04/07/2014
N° 18	Lobbying, réseau et partenaires (cycle de 3 sessions - 2 ^{ème} session) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfreseauxpartenaireslobbying.html	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Déc. 2014 (2j)	Paris	100 €	04/07/2014
N° 20	Formation à l'accompagnement de la VAE http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfformationaccompagnementvae.html	Professionnels de l'Ufolep	Dates à déterminer	Paris	100 €	04/07/2014
			Date à déterminer			
N° 5	Formation de formateurs d'animateurs, personnes ressources – Séniors (vieillesse réussie) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfformateuranimateurseniorvieillesse-reussie.html	Formateurs et personnes ressources des comités	Dates à déterminer	Paris	100 €	04/07/2014

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 6

FORMATION D'ANIMATEURS / RÉFÉRENTS - PETITE ENFANCE (0-5 ans)

Objectifs de formation

- Approfondir les connaissances sur le développement et le comportement de la Petite Enfance ;
- concevoir et animer des séances d'éveil à la motricité et de jeux adaptés ;
- connaître la réglementation en matière d'encadrement et de responsabilités ;
- maîtriser l'environnement de la « petite enfance » ;
- identifier les stratégies de développement territorial.

Public visé

- animateur/trice référent(e) pouvant être moteur au développement d'action en faveur de la Petite Enfance et à l'encadrement sur votre territoire (profils Brevets Fédéraux d'Animateurs APE, GRS, Gymnastique, CQP ALS, expérience en matière d'encadrement d'enfants et de jeunes enfants).

Éléments de contenus

- le développement de l'enfant : neurobiologique, affectif, psychomoteur, cognitif et social
- le choix des objectifs pédagogiques, les attitudes et les démarches d'intervention
- les relations parents / enfants / animateur
- le choix des pratiques et matériels pédagogiques
- responsabilité, prévention et sécurité de l'enfant
- les réseaux de la petite enfance et stratégies fédérales de développement
- projets de territoire et projets éducatifs (temps d'échange et de partage)

Durée	Effectif	Lieu
2,5 jours	20 personnes	La Rochette (77)

Intervenants

- Psychomotricienne
- Professionnel de la petite enfance
- Responsable de politique territorial « petite enfance »
- Membres du Groupe de Travail national UFOLEP « petite enfance »

Coût du stage

- 100 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Benoit GALLET : bgallet.lalique@ufolep-usep.fr

Dates de la formation

Du **15 (9h) au 17 (12h) mai 2014** (avec possibilité d'arriver la veille, le mercredi 14 mai 2014)
<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformationdeformateurenfancejeunesse.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 19

ENFANCE-JEUNESSE - PROJETS EDUCATIFS TERRITORIAUX - RYTHMES SCOLAIRES

Objectifs de formation

- Maîtriser les dispositifs éducatifs et scolaires des collectivités territoriales ; ainsi que les champs d'intervention possible pour l'UFOLEP
- Concevoir un projet d'actions territoriales « enfance / jeunesse »
- Faire le point des initiatives déjà mises en œuvre et bénéficier de leurs expériences
- Acquérir des pratiques et outils pour le développement d'actions territoriales

Public visé

- Élus et professionnels des comités

Éléments de contenus

- La réforme des rythmes scolaires, l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et la continuité éducative entre les différents temps
- La construction des Projets Éducatifs Territoriaux (PEdT)
- Les stratégies territoriales UFOLEP d'accompagnement des acteurs locaux et de développement d'actions
- Les outils pratiques pour mettre en œuvre un projet d'action UFOLEP « enfance / jeunesse »
- Retour d'expériences

Durée	Effectif minimum et maximum		Lieu
2 journées	8	28	Paris

Intervenants

- UFOLEP nationale / Ligue de l'enseignement
- Personnel de collectivités

Coût du stage

- 100 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Laurence BRIEN : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr

Dates de la formation - 2014

Du 10 avril (14h) au 11 avril (12h) 2014 (avant l'AG nationale)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfenfancejeunesprojetseducterritoriauxrythmescol.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 11

LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UFOLEP

Objectifs de formation

- Être capable de proposer des temps de sensibilisation et formation en interne et externe
- Connaître le paysage des acteurs DD et sport et DD
- Maîtriser l'ensemble des outils de l'UFOLEP mis à disposition

Public visé

- Tous publics, bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable

Éléments de contenus

- Définition et enjeux du développement durable : en lien avec le sport, à l'UFOLEP
- Présentation des outils UFOLEP (guides, stratégie, ...)
- Présentation et manipulation du centre de ressources « DD –UFOLEP »
- Les acteurs en présence et leurs outils (Ministère, CNOSF, Ligue de l'enseignement)
- Les outils d'évaluation et de formation DD

Durée	Effectif minimum et maximum		Lieu
1 journée	6	20	UFOLEP nationale

Intervenants

- ✓ **Formateurs :**
 - Laetitia ZAPPELLA : Chargée de mission
 - Léonor MAHE : Conseillère Technique Nationale

Coût du stage

- 60 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Laetitia ZAPPELLA, lzappella.laligue@ufolep-usep.fr et Léonor MAHE, Imahe@ufolep-idf.org

Dates de la formation - 2014

Le 12 mai 2014 (de 9h30 à 16h30)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfoutilsdedeveloppementdurable.html>

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 13

« UFO MOVE » : ensemble de pratiques physiques d'entretien et de danses collectives à partir d'activités cardio et motrices issues des musiques du monde

Objectifs de formation

- Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer un cycle d'animation
- Être capable de mobiliser les connaissances, les outils et les techniques associées à l'activité.
- Être capable de développer les actions **UFO MOVE** sur son territoire (conseils, promotion, formation, ...).

Public visé

- Animatrices / eurs sportifs

Éléments de contenus

- L'animation pédagogique
- Les outils et techniques associées à l'activité
- Les activités dansées, etc...

Durée	Effectif minimum et maximum		Lieu
12 heures (2 jours +)	6	18	Nîmes (30)

Intervenants / formateurs

- Intervenants extérieurs

Coût du stage

- 100 € coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Benoit GALLET : bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

Date de la formation - 2014

Du 20 (18h) au 22 juin 2014 (15h30) - Centre Agora de Nîmes (30)
<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufodance.html>

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

















**BF1 A spécifique - Activités cyclistes (VTT)
Du 17 au 18 mai 2014**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Activités cyclistes (VTT) - BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 17 au 18 mai 2014 au Centre Oxygénation Bayard à Gap (05)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2013/2014) et avoir 18 ans  Avoir validé la Période probatoire et avoir le tronc commun BF1
Pré requis technique	<ul style="list-style-type: none">  Être capable de monter à VTT et de faire fonctionner le vélo  Être capable d'effectuer un minimum d'entretien et de réparation de la machine  Être capable de respecter le code de la route  Être familiarisé et sensibilisé aux règles élémentaires de la pratique du VTT en pleine nature
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur Activités cyclistes (VTT)  Être capable d'organiser, d'animer, gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et documentation personnelle  Tenue de sport et VTT  Livret de Formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Charles-Baptiste AGOSTINI
Formateur (s)	Jean-Claude BAGOT
Coût par stagiaire	160 € avec hébergement 55 € sup. pour une arrivée la veille (dîner + petit-déjeuner compris)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60</p> <p> ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 7 mai 2014</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr)  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP PACA ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation

**BF 1 A – Activité Physique d'Entretien
du 21 au 24 août 2014**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE – BF 1 A
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 21 au 24 août 2014 au CREPS de Vichy (03)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2013/2014)  Avoir 17 ans (et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme)  Avoir validé une Période probatoire de 20 h
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p><u>Durée : 27 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique <input type="checkbox"/> <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive (intérieure et extérieure)
Responsable administratif	Jean-Claude DAUPHANT
Responsable formation	Annie COLY
Formateurs	Formatrices APE UFOLEP
Coût par stagiaire	100,00 € (pension complète)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Auvergne 31 rue Pélissier 63000 CLERMONT-FERRAND</p> <p> 04 73 14 79 12</p> <p> ufolepauvergne@wanadoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 2 juillet 2014</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Auvergne ») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopies de la licence 2013-2014 et du livret de formation

**BF1A - Gymnastique artistique
du 19 au 24 avril 2013**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique - BF 1 A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 19 avril au jeudi 24 avril 2014 à Fumel (47)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP saison 2013/2014 (14 ans minimum)  Avoir validé la période probatoire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans le département ou la région  Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation
Contenus de formation	<p><u>Durée : 38 heures</u></p> <p><u>Tronc Commun (1)</u> : Connaissance du mouvement associatif et sportif, pédagogie et sécurité de la pratique.</p> <p><u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement.</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation (pour ceux qui en ont)  Tenue sportive
Responsable administratif	Bertrand BEDIN
Responsable formation	Sylvie ESTRADA
Formateur (s)	Sylvie ESTRADA – Rudy D'HUSLT – Sylvain CAPDEVILLE
Coût par stagiaire	210 € (+ 54 € pour la formation PSC1)
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Lot-et-Garonne 108 rue Fumadelles 47000 AGEN</p> <p> 05 53 77 05 34 - Fax : 05 53 77 05 37</p> <p> ufolep47@laligue-fol47.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>11 avril 2014</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 47 » qui transmet le dossier), et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation  dossier du période probatoire  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

**BF2A - Gymnastique artistique
du 19 au 24 avril 2013**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Gymnastique - BF 2 A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du samedi 19 avril au jeudi 24 avril 2014 à Fumel (47)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP saison 2013/2014 (16 ans minimum)  Être titulaire du BF1A Gymnastique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans le département ou la région  Être capable de participer aux actions d'une équipe de formation
Contenus de formation	<p><u>Durée : 28 heures</u></p> <p><u>Tronc Commun (2)</u> : Connaissance du mouvement associatif et sportif, pédagogie et sécurité de la pratique.</p> <p><u>Spécifique</u> : technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement.</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive
Responsable administratif	Bertrand BEDIN
Responsable formation	Sylvie ESTRADA
Formateur (s)	Sylvie ESTRADA – Rudy D'HUSLT – Sylvain CAPDEVILLE
Coût par stagiaire	210 €
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Lot-et-Garonne 108 rue Fumadelles 47000 AGEN</p> <p> 05 53 77 05 34 - Fax : 05 53 77 05 37</p> <p> ufolep47@laligue-fol47.org</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>11 avril 2014</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 47 » qui transmet le dossier), et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation  1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat

BF1 A spécifique - Marche nordique Les 19 et 20 avril 2014

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Marche nordique - BF1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 19 et 20 avril 2014 au Centre Oxygénation Bayard à Gap (05)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2013/2014) et avoir 18 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire  Avoir participé à un Tronc commun BF1
Pré requis technique	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'évoluer avec aisance sur un parcours d'au moins 6 km  Être capable de réaliser des exercices de base, adaptés à l'apprentissage de l'activité  Être capable de suivre un itinéraire balisé
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur marche nordique  Être capable d'organiser, d'animer, gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	<ul style="list-style-type: none">  Technique et Pédagogie  Législation  Sécurité de la pratique  Environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et documentation personnelle  Tenue de sport et livret de formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Gérard FIORENTINO
Formateur (s)	Denis FABRE
Coût par stagiaire	160 € avec hébergement 55 € sup. pour une arrivée la veille (dîner + petit-déjeuner compris)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60</p> <p> ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 7 avril 2014</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> », et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation

**BF1 A - Randonnée
Du 2 au 4 mai 2014**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Randonnée - BF1 A complet
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 2 au 4 mai 2014 au Camping Le Clos du Jay à Clamensane (04)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Licencié UFOLEP (saison 2013/2014) et avoir 18 ans minimum  Avoir validé sa période probatoire
Pré requis technique	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'orienter 1 carte avec 1 boussole, de lire 1 carte IGN à l'aide de la légende  Être capable de suivre un itinéraire et de se positionner sur une carte  Être capable de vérifier et d'utiliser son matériel, de respecter le code de la route  Être capable d'appliquer quelques éléments de sécurité liés à l'encadrement des groupes
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Devenir animateur en randonnée pédestre  Être capable d'organiser, d'animer, gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département.
Contenus de formation	<p><u>Durée : 24 heures</u></p> <p>UCC. TC 1 : Mouvement associatif et sportif UCC. TC 2 : Animation pédagogique UCC. TC 3 : Sécurité de la pratique UC AS 4.1 - 4.2 - 4.3 : Activité sportive (technique et pédagogie, législation et réglementation, sécurité de la pratique, environnement)</p>
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes et documentation personnelle  Livret de Formation
Responsable administratif	Valérie ALIX
Responsable formation	Charles-Baptiste AGOSTINI
Formateur (s)	Vincent Camille AGOSTINI
Coût par stagiaire	140 € avec hébergement
Inscriptions	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP PACA 192 rue Bertin Horace 13005 MARSEILLE</p> <p> 04 91 42 28 60  ufolepaca@yahoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : <u>22 avril 2014</u></p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet www.ufolepaca.fr)  1 chèque libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP PACA</i> », et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014 et du livret de formation

**BF 1 A spécifique – Tennis de table
Les 16 et 17 mai 2014**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	Tennis de table – BF 1 A spécifique
Date(s) et Lieu(x) du stage	Les 16 et 17 mai 2014 à Valence (26)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP, <i>saison 2013/2014</i> (avoir 17 ans minimum à l'entrée en formation)  Période probatoire validée et justifier d'un niveau de pratique suffisant  Avoir participé à un Tronc commun BF1
Objectif	<ul style="list-style-type: none">  Organiser, animer et gérer un projet d'animation dans l'association.  Participer à l'organisation de l'activité dans son département
Contenus de formation	<p><u>Durée : 20 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none">  <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes - Documentation personnelle  Livret de formation et licence 2013-2014  Tenue de sport
Responsable administratif	Cédric GODDERIDGE
Responsable formation	Vincent DEFOSSEZ
Formateurs	Perrine TAILLIEZ – Christiane MUNIER
Coût par stagiaire	54 € (sans hébergement, repas compris)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP 26 26/32 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE</p> <p> 04 75 82 65 00</p> <p> accueil@ufolep26.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP le 2 mai 2014</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP Drôme»), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopie de la licence 2013-2014

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



IMPORTANT

✚ **Les 12 heures UFOLEP de Tennis de Table, Challenge Carole Artaud** se dérouleront le 20 avril 2014 à Saint Pourcain sur Sioule (03)

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/plaquette_-_12_heures_2014_St_Pour%C3%A7ain.pdf

→ **la fiche d'identification** :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-IDENTIFICATION-12-HEURES-2014.doc>

✚ **Le Championnat National B de Tennis de Table** se déroulera les 3 et 4 mai 2014 à Brest (29).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_d%C3%A9gation_TT-B-2014.pdf

→ **Les fiches à remplir** :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/dossier_d%C3%A9gation_TT-B-2014.pdf

✚ **Le National des Arts Martiaux et Luites Traditionnelles** se déroulera les 17 et 18 mai 2014 à Nîmes (30).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Arts_Martiaux_2014-Circulaire_d%27organisation-bis.pdf

→ **Présentation des menus** :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Pr%C3%A9sentation_restaurant_Arts_Martiaux_2014.pdf

✚ **Le Championnat National VTT** se déroulera les 17 et 18 mai 2014 à Montargis (45)

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

[http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-_2014_VTT_Montargis_\(45\).pdf](http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-_2014_VTT_Montargis_(45).pdf)

→ **Le lien** pour le site du National de VTT 2014:

<http://club.quomodo.com/nationalvttufolep2014/accueil.html>

✚ **Le Rassemblement National Jeunes de Volley Ball** se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin à Villefranche de Rouergue (12)

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-RNJ-volley-bulletin.pdf>

→ **Les fiches** :

VIE SPORTIVE

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiches_d%27identification_et_de_r%C3%A9servations_-_RNJ_Volley_2014.doc

✚ **Le Championnat National de Tir à l'Arc** se déroulera les 7 et 8 juin 2014 à la Mure (38).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/2014_Dossier_National_diffus%C3%A9.pdf

→ **La fiche récapitulative :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Copie_de_Fiche_R%C3%A9servation_Diffus%C3%A9.xls

COMPTE RENDU DE LA CNS DU 18 JANVIER 2014 A LORMONT (33)

Présentes : S. DARROU, I. JACQUET, E. LEBECQUE, B. ROCHETTE
Assiste : A. KREMPPF (Comité Directeur)

ETUDE DES DÉROGATIONS

✚ Revel

Excellence 4 : REFUS.

Pre-ex c 1 : REFUS.

Pre-exc 2 : *Dérogation inutile si qu'une excellence, si deux excellence dans l'équipe, une seule sur le praticable.*

✚ Pignan

Duo National A : ACCORD.

✚ Vigneux

National 2 à 6 gymnastes : ACCORD.

✚ Vaux le Penil

Excellence 4 : ACCORD.

PRÉCISIONS JUGEMENT ENSEMBLES 2013/2014

✚ Brochure :

En excellence (comme en individuel) 2 acrobaties sont autorisées (et non une seule). Les regroupements de clubs sont autorisés en festival et festi jeunes.

✚ Code de pointage :

Échanges en difficulté supérieure : Transmission sur une DM en équilibre, pivot ou souplesse.

✚ Niveau de juge :

Les BF10 C sont désormais autorisés à juger les ensembles pré excellence en exécution.

PRÉCISIONS/MODIFICATIONS IMPOSÉS ENSEMBLES

Apparaissent en rouge les modifications, barré ce qui est supprimé.

Masse chorégraphié :

Page 3/7 :

Lent :

Fente avant. Faire rouler le ballon sur le dos à partir de la nuque, rattraper le ballon à 2 mains dans le bas du dos.

Page 4/7 :

5^{ème} phrase à 8 temps :

1-2 2 pas déhanchés et sautés avec flexion extension de la jambe libre tendue qui croise devant (D puis G).

Page 5/7 :

7^{ème} phrase à 8 temps :

5-6 Assemblé, saut extension 1/2 tour pieds joints.

Page 6/7 :**10^{ème} phrase à 8 temps :**

1-3 Descente au sol en glissant la jambe G vers la D derrière la jambe D et en posant (...).

7-8 Assise (...) tendre à l'oblique haute devant soi, jambe D puis jambe G.

11^{ème} phrase à 8 temps :

1-2 Assise, tendre les jambes devant au sol à l'oblique haute devant soi.

Coincer le ballon entre les deux pieds (sans l'aide des mains).

12^{ème} phrase à 8 temps :

1-4 Pas sur le côté de bourrée.

13^{ème} phrase à 8 temps :

7-8 Assemblé, saut en extension en rassemblant élevant les bras (...).

Ballon tenu à deux mains, le ballon finit bras à la verticale haute.

Pré-collectif :**page 6/8 :****5^{ème} partie - 2^{ème} phrase à 8 temps :**

3-4 Rester assis, jambes semi-féchies devant soi, MD posée au sol.

5-6 Lever le pied...et poser la MG au sol.

Page 8/7 :**7^{ème} partie - 1^{ère} phrase à 8 temps :**

1-2-3 Pas courus. Maintenir le cerceau latéralement dans le plan vertical, tenu par la MD bras à l'horizontal.

CHAMPIONNAT NATIONAL ENSEMBLE ET FESTIVAL À TOULOUSE.

Les engagements sont à remplir en ligne pour le calcul des quotas du 15 au 28 Février avec envoi par mail a Belinda ROCHETTE (belinda.cnsgrs@gmail.com) des feuilles d'engagement départementales. Début mars les responsables régionales recevront un retour sur les quotas de leur région pour confirmation et éviter les erreurs.

La date butoir des compétitions est le 6 Avril, les quotas parviendront aux responsables dans la première semaine d'avril.

INDIVIDUELLES 2014/2015

Suite à différents retours et au championnat national une éventuelle adaptation des difficultés du semi libre ruban en honneur 15-16 est à l'étude.

Retours quant aux contrats de nationale/nationale B pas toujours logiques les uns par rapport aux autres, quelques modifications sont à l'étude.

Différentes questions quant à la saison 2014/2015 restent en suspens et nous souhaiterions avoir l'avis des clubs à ce propos : la création d'une catégorie "25 ans et plus" et le nombre d'engins en nationale A. Merci de répondre à ce rapide sondage en ligne qui nous permettrait d'avoir l'avis de tous les clubs sur ces questions : https://docs.google.com/forms/d/1okJV4qPHf_m2orKVUUcT68uMKz0vHh546G9q9O4tg-c/viewform.

Les nouveaux imposés individuels sont prévus pour la saison 2015/2016. Pour permettre à tous de travailler dans la sérénité, et que la diffusion puisse se faire en milieu de saison prochaine, il est nécessaire que les personnes responsables transmettent au plus vite texte et vidéo aux membres de la CNS, pour une validation définitive. Pour tout problème, se rapprocher de Stéphanie DARROU.

ENGINS 2014/2015

Catégorie	Engins 2014/2015
Honneur 11-12	Imposé MAIN LIBRE + Imposé BALLON
Honneur 13-14	Imposé MASSUES + Semi libre RUBAN
Honneur 15-16	Imposé CORDE + Semi libre RUBAN
Honneur 17+	Semi libre RUBAN + Libre ENGIN LIBRE
Excellence 11-12	Imposé Main Libre + Libre CERCEAU
Excellence 13-14	Imposé Main Libre + Libre MASSUES
Excellence 15-16	Imposé Main Libre + Libre BALLON
Excellence 17-18	Libre RUBAN + Libre ENGIN LIBRE
Excellence 19+	Libre BALLON + Libre ENGIN LIBRE
Nationale 11-13	Libre MASSUES + Libre BALLON
Nationale 14-16	Libre CORDE + Libre ENGIN LIBRE
Nationale 17+	Libre BALLON + Libre ENGIN LIBRE
Nationale B 13-16	Libre CORDE + Libre ENGIN LIBRE
Nationale B 17+	Libre CERCEAU + Libre ENGIN LIBRE
Nationale A	Libre RUBAN (+ Libre CERCEAU ???) + Libre ENGIN LIBRE
?? Plus de 23/25 ans ??	à définir

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2015

Nous avons déjà des propositions pour les championnats nationaux 2014/2015 . Les clubs ou comités intéressés pour accueillir un championnat national lors de la saison 2015/2016 peuvent d'ores et déjà se faire connaître !

SITE INTERNET

Dans le cadre de la normalisation des sites internet de l'UFOLEP, la CNS GRS dispose désormais d'un site à part entière. Cette saison le travail de création est encore en cours et les rubriques seront remplies au fur et à mesure pour une utilisation généralisée à la rentrée prochaine.

Vous pouvez d'ores et déjà découvrir le squelette du site et retrouver les documents diffusés à cette adresse : <http://www.cns.ufolep.org/grs/>

LETTRE DU RESEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE MARS 2014 - N°95



Lettre du réseau national des sports de nature – mars 2014

Nous avons le plaisir de vous adresser la lettre du réseau national des sports de nature.

Au sommaire ce mois-ci :

Garantir l'accès aux lieux de pratique



- **Point de vue de** Jean-Pierre POULEAU, Président de Fédération Française de Vol Libre (FFVL)
- **Point sur** : La pérennisation de l'accès aux espaces, sites et itinéraires de sports de nature
- **L'expérience du mois** : Chargé de mission juridique et technique du PDIPR
- **Les brèves du réseau**

Vous retrouverez également l'ensemble des lettres précédentes en suivant ce lien : [historique de la lettre du réseau sur www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe du Pôle ressources national des sports de nature



Compte rendu de la CNS Moto Les 10-11-12 janvier 2014 à Bron

Présents

Vendredi : JL HAULE, JC SABLE, C. COMAS

Samedi : C. LUQUET, L. BALIGAND

Invité : J. ROIG

Assiste : M. COEUGNIET (Comité Directeur)

PREPARATION DE LA CNS ELARGIE

Programme :

Une minute de silence sera faite pour les responsables de l'activité moto disparus en 2013 :

- S. JOBELIN ami de L. JESUS, régulièrement présent aux réunions élargies Moto et organisateur de nombreuses manifestations UFOLEP.
- La spectatrice décédée en Côte d'Or suite à un accident de moto.
- Les bénévoles des clubs et des commissions disparus dans l'année.

Bilan de la saison 2013

- Pas de STF Moto-Cross.
- Rassemblement 50 à galet à 01340 Marsonnas. (Lionel)
- Commentaires sur les manifestations internationales IMBA (Jean-Claude)
- Modification du règlement 50 à galet : (Michel)
 - Réunion avortée en octobre.
 - Proposition d'un additif réglementaire fait par Jean-Louis pour la sécurité et les contrôles techniques. (Jean-Louis)
 - A défaut de règlement commun concerté, la CNS imposera des règles de sécurité minimum avec une échéance en mars 2014.
- Formation : formation de formateurs par Christian.
- Recomposition de la CNS présentée par Lionel
- Projet de la CNS Moto par Christophe.
- Réglementation en vigueur par Laurence.
- Communication : Lionel présente le nouveau site de la CNS Moto Ufoweb, ainsi que la lettre de la CNS.

Calendrier des rencontres nationales et internationales qui se déroulent en France en 2014.

- **STF de Moto-Cross.** Celui-ci aura lieu cette année à 57340 Circuit de Dalhain (proche de Metz les 8-9 et 10 août 2014).
- **50 à galet.** Attribution d'un label UFOLEP = reconnaissance d'une manifestation très bien organisée et représentative d'une activité spécifique de l'UFOLEP. Voir avec l'UFOLEP nationale les conditions et voir l'attribution d'une dotation spéciale pour la sécurité sur présentation des factures de secours avec un compte rendu de la manifestation.
- **Distribution du calendrier national 2014.** Le nombre d'épreuves organisées est en légère augmentation par rapport à la précédente saison. Le nouveau mode d'inscription a été d'une plus grande facilité dans la saisie des manifestations, même si des améliorations pourront être faites. Vu le côté positif de ce nouvel instrument, la CNS fera la même chose pour 2015 et va établir un modèle similaire pour les inscriptions au STF.
- **Présentation des manifestations internationales IMBA prévues**
- **Échanges d'informations.**
- Explication par Michel des conditions d'assurance de la licence et des nouveaux tarifs de la VTM et leur évolution dans les années à venir 2015, 2016...
- L'UFOLEP nationale envisage une aide exceptionnelle pour aider les organisateurs via les Comités départementaux.
- Lors de la réunion UFOLEP-FFM, il a été présenté des annexes aux RTS sur l'aménagement des circuits de moto-cross. Pour 2014 prévenir les clubs des changements qui seront obligatoire dès le 1^{er} janvier 2015. Il serait donc opportun pour les nouvelles homologations faites en 2014 d'appliquer au mieux les RTS 2015., Il est recommandé aux visiteurs de circuits de faire très attention à la configuration de ceux-ci.
- **Réponses aux questions écrites et diverses.**
 - Il sera ajouté dans le règlement général un additif sur l'interdiction des caméras sur le casque, ainsi que l'approbation par le contrôleur technique d'une fixation de la caméra sur la machine.
 - Demande de prévoir une séance d'éducatif lors du STF, la CNS va étudier la possibilité de faire évoluer l'école de conduite régionale.
 - Quad. Demande renouvelée pour organiser une manche quad lors du STF, avec délivrance d'un titre national ? la CNS étudiera la question lors de la prochaine CNS de mars.
 - Demande de statistiques sur les accidents de moto-cross et leur régionalisation. Cette demande sera transmise à l'APAC.

VIE SPORTIVE

Moto

- STF. Il est demandé d'augmenter le nombre de sélectionnés en « Prestige » de 6 à 10. La CNS étudiera la question lors de sa prochaine séance en mars.
- Ages et cylindrées officiels maintenus, mais le responsable de l'école de conduite peut, sous sa responsabilité faire des aménagements, uniquement dans le cadre de l'école de conduite.
- La demande d'utiliser le « TIPO » pour participation occasionnelle à une compétition a été refusée par le national. Un risque d'abandon de l'UFOLEP des pratiquants et des clubs serait à craindre.
- Il est demandé et rappelé aux organisateurs de manifestations qu'un rapport de clôture doit être obligatoirement fait après chacune de leur organisation.
- Les autocollants pour les casques millésimés 2014 sont à disposition chez Lionel, les lui commander.
- Les formations de commissaires et des contrôleurs techniques des régions sont faites par les directeurs de course et les Référents techniques des régions.

PREPARATION SAISON 2014

- STF de Moto-cross.
- Formation des formateurs.
- Travaux sur les RTS :
 - Étude des priorités ;
 - Réunions d'information des clubs par les visiteurs ;
 - Envoyer le nouvel imprimé d'avis du visiteur.
- Accompagnement des clubs dans les activités de loisirs : réalisation d'un cahier des charges de l'entraînement par Christophe Comas.
- Réalisation d'un diplôme pour attestation de Labellisation d'une école de conduite.
- Réalisation d'une procédure de mise en œuvre de contrôle technique. (Jean-Louis).

MISE AU POINT DE LA FORMATION DES FORMATEURS

Le stage de formateurs est ouvert aux A2, O2 et aux formateurs nationaux reconnus. Les diplômés A2 ou O2 de la CNS doivent aussi s'inscrire au 1^{er} stage.

Les documents de ce stage devront rapidement être mis en ligne.

FORMATION DU SAMEDI

Référents techniques. Jean-Louis sera aidé de Christophe, le matériel nécessaire à cette formation est prêt pour tous les candidats.

Visiteurs de circuit. Lionel s'occupera de la formation avec 10 stagiaires prévus.

Visiteurs de terrain. José n'aura que 2 stagiaires.

RENCONTRES NATIONALES

Pour le STF de moto-cross du 8 au 10 août 2014, seront présents : C. CAHON, L. BALIGAND, C. LUQUET, JL HAULE, C. COMAS avec les officiels habituels, M. COEUGNIET pour le CDN. Jean-Louis et Lionel amèneront le matériel nécessaire pour les contrôles techniques et administratifs. Pour les transpondeurs, c'est le chronométrateur du dernier STF qui a été contacté par Lionel en accord avec Claude, pour réservation de son week-end.

De même il faudra renforcer le poste de contrôle administratif pour cette épreuve.

RTS MOTO CROSS ANNEXES 2015

Une erreur est relevée dans les angles de virages : 45° correspond à 135°.

Priorités pour 2014 selon la CNS :

1. Éloigner le public des virages, sauts et trempings ;
2. Aménager les pistes contiguës ;
3. Organiser des réunions régionales explicatives avec les clubs, animées par le visiteur de circuit ;
4. Étudier les plans de circuit pour estimer les points d'amélioration possible ;
5. Proposer des aménagements adaptés à la configuration du site.

SLACKLINE



Ce cahier pédagogique vous présente les éléments nécessaires à l'organisation et au développement de l'activité Slackline :

- ✚ Matériel et offres « Casal Sport »
- ✚ Installation et aménagement
- ✚ Règles de sécurité
- ✚ Fondamentaux techniques
- ✚ Référentiel de jeux et de situations pédagogiques pour jeunes et adultes

Cette nouvelle pratique peut venir compléter les programmes d'activités gymniques, de nature, d'éducation à l'environnement, ... que ce soit en association ou lors de vos évènements.

Lien pour télécharger le cahier :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/bat-CP-Slackline-31_03_%282%29.pdf

URGENT - URGENT

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS NATIONAUX

APPEL A CANDIDATURES

La Commission Nationale Sportive **Tennis de Table** recherche un Comité Départemental qui souhaiterait organiser en **2015** les :

- ❖ Les Nationaux B de Tennis de Table

Les 2 et 3 MAI 2015

- ❖ Les Nationaux A de Tennis de Table

Les 23 et 24 MAI 2015

Prière de faire parvenir votre candidature, ***le plus rapidement possible***, au Responsable de la CNS Tennis de Table :

Jean – Paul PIVERT
8 Rue PASTEUR
77870 VULAINES SUR SEINE



01.64.23.93.13

: 06.81.82.23.72

Courriel : jp-pivert@orange.fr

UFOLEP Nationale
3 Rue Récamier
75341 PARIS Cedex 07

Tél : 01.43.58.97.78

Composition du dossier :

- Une lettre de candidature signée du Président du Comité Départemental.
- Un descriptif des installations.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean – Paul PIVERT pour tout renseignement complémentaire.

Merci.

QUOTAS DE PARTICIPATION - CHAMPIONNAT NATIONAL 2014

La Mure (38)

Dept	Jeunes			Adultes		
	Non indemnisés	Indemnisés	Total	Non indemnisés	Non indemnisés	Total
	Hors quotas	Quotas + Boni		Hors quotas	Quotas + Boni	
04	1	4	5		4	4
05		2	2		2	2
08	2	4	6		2	2
11		2	2		2	2
13	4	9	13		14	14
29	1	10	11		12	12
31		2	2		3	3
33	2	7	9		7	7
36		2	2		2	2
37	9	29	38		37	37
41	2	6	8		11	11
44		23	23		24	24
49		2	2		2	2
51	3	8	11		8	8
55		2	2		2	2
58	1	2	3		4	4
59		15	15		27	27
60	1	2	3		2	2
61		4	4		5	5
62	4	11	15		17	17
63		13	13		18	18
64		3	3		3	3
65		3	3		3	3
80	4	13	17		18	18
83	1	4	5		5	5
84		2	2		2	2
86	5	15	20		17	17
38	Région Organisatrice		19	Région Organisatrice		13
TOTAL	40	199	258	0	253	266

Le tableau des quotas de participation fait apparaître le nombre de participants par département en fonction des recensements réalisés.

IMPORTANT : en application des règlements financiers 2014 validés en Comité Directeur National du 12 juin 2013, "Les individuel(s) ou équipe(s) de la **région organisatrice** ne peuvent prétendre à une indemnisation de leurs déplacements. Ils ne sont donc pas pris en compte dans le nombre d'indemnisés. Ils sont comptabilisés dans les présents." D'autre part, seuls les jeunes seront indemnisés de leurs déplacements, donc le calcul des quotas adulte s'effectue sur la totalité des places disponibles (document des règlements financiers 2013/2014 disponibles sur apsl.info rubrique "Règlements").

Les départements ne souhaitant pas bénéficier de la totalité des places, sont priés de le signaler au **plus tard le 6 avril 2014**. Les places ainsi libérées seront attribuées aux départements en ayant fait la demande **avant cette même date**.